

Aide à l'élève

Afin de venir en aide aux élèves motivés, mais qui éprouvent des difficultés d'ordre pédagogique, le Collège offre une structure qui leur permettra de surmonter ces difficultés scolaires.

La période de dîner qui est relativement longue favorise l'accès à de nombreux services de soutien scolaire, d'animation sportive ou culturelle.

Notre Programme d'appui pédagogique comprend, entre autres, la récupération ponctuelle, le parrainage, des périodes quotidiennes d'étude, des périodes de supervision des devoirs, des périodes d'appui pédagogique en math et en français, un soutien en orthopédagogie ainsi que des cours privés si nécessaire.

En cas de besoin, nos directeurs adjoints de classe sont également disponibles pour discuter des difficultés rencontrées par votre enfant.

Récupération

Des récupérations ou des reprises d'explications à des mini groupes d'élèves qui éprouvent des difficultés ponctuelles dans leur discipline scolaire sont offertes pendant les périodes de travaux pratiques (TP) ou pendant le dîner. De la 1^{re} à la 5^e secondaire, la récupération est obligatoire pour les élèves convoqués par leurs enseignantes ou enseignants.

Un horaire officiel des périodes est publié sur le Portail ainsi que sur les babillards du collège au début octobre.

Offre de service incluse dans la scolarité

Appui pédagogique

Des blocs de cours spéciaux sont offerts à certains élèves pour les aider à surmonter des difficultés importantes ou pour une mise à niveau de compétences et de connaissances dans une matière de base nécessaire à la poursuite de sa scolarité. Ces blocs de 5 ou 10 semaines auront lieu pendant la période additionnelle quotidienne des mardis et jeudis. Ces élèves ciblés seront convoqués par les services pédagogiques par écrit.

Offre de service tarifiée

Périodes de supervision des devoirs

Trois jours par semaine après la classe, l'élève peut profiter de périodes pour faire ses devoirs et ses travaux. Un enseignant et un agent de milieu sont sur place pour accompagner les élèves dans leurs travaux scolaires.

Offre de service incluse dans la scolarité

Périodes d'étude quotidienne

Pour le Programme d'activités quotidiennes (PAQ), l'élève peut profiter de périodes pour faire ses devoirs et ses travaux. Un enseignant et un agent de milieu sont sur place pour accompagner les élèves dans leurs travaux scolaires.

Appui pédagogique en mathématiques et en français

Des blocs de cours spéciaux sont offerts à certains élèves pour les aider à surmonter des difficultés importantes ou pour une mise à niveau de compétences et de connaissances dans une matière de base nécessaire à la poursuite de sa scolarité. Ces blocs de 5 ou de 10 semaines auront lieu pendant le Programme d'activités quotidiennes (PAQ), les mardis et jeudis. Ces élèves ciblés seront convoqués par écrit par les services pédagogiques.

Offre de service tarifiée

Parrainage

Le parrainage s'adresse aux élèves du premier cycle qui ont besoin d'être accompagnés dans leur gestion scolaire. La direction établit une liste d'élèves responsables, organisés et dynamiques, pouvant être jumelés à des jeunes qui en ont fait la demande. On peut comparer les parrains à des grands frères/grandes soeurs, présents pour accompagner les jeunes.

Personne à contacter : [Direction adjointe de 1^{re} ou 2^e secondaire](#)

Offre de service tarifiée

Orthopédagogie

En partenariat avec [Seresspro](#), le Collège St-Jean-Vianney offre un soutien de qualité aux élèves qui vivent des difficultés d'apprentissage.

Nous profiterons de la présence d'une orthopédagogue qui assure le lien entre l'élève, ses parents et ses enseignantes et enseignants. Des bilans des rencontres sont envoyés à tous les intervenants et aux parents.

Offre de service tarifiée

Cours privés

Si vous estimez que votre enfant a besoin de cours privés, nous vous recommandons d'appeler **SUCCÈS SCOLAIRE**, une entreprise qui s'occupe, entre autres, de tutorat pour les élèves.

www.successcolaire.ca

1-877-9 TUTORAT

Le Programme d'appui pédagogique du Collège St-Jean-Vianney a été mis en place dans le but de favoriser la réussite pour tous les élèves, tel que prescrit par le MEESR dans le Programme de formation de l'école québécoise.

Vous avez besoin d'aide pédagogique? Nous serons heureux de vous aiguiller vers nos différents services